REGLEMENT CONCERNANT L'ECOLE MATERNELLE et le CP

HORAIRES:

Accueil • le matin 8H20 à 8H30 pour tous sortie : à 11H35 précises

• l'après midi 13H20 à 13H30 pour tous sortie : à 16H20 précises

Nous remercions les familles de respecter <u>strictement</u> les horaires. Il est important d'initier les enfants à **l'exactitude**. Le portail doit être libéré pour la sortie des élémentaires.

Les parents doivent quitter les abords de l'école <u>dès qu'ils ont récupéré leurs enfants.</u> Seul **un** parent de maternelle (PS, MS, GS) en début d'année pourra accompagner son enfant

dans sa classe à 8h20 **les lundis et jeudis matins**. Les autres trajets se feront directement au portail.

- © <u>MATERIEL</u>: Merci de vérifier régulièrement le matériel de vos enfants, particulièrement en CP (trousses le week-end et les cahiers)
- © <u>ABSENCES</u>: Prévenir l'école dès 8H30 ou dès 13H30 au 01 39 50 73 13 ou par mail. Pour les maladies contagieuses: prévenir l'école. Tout enfant fiévreux, nauséeux ou présentant des symptômes de maladies contagieuses (Covid 19, gastro, conjonctivite, grippe...), ou **portant des lentes**, doit rester impérativement à la maison.
- © <u>RETARDS</u>: Tout élève en retard sera comptabilisé par l'enseignante. Au bout de <u>5</u> retards, les parents seront convoqués par la directrice.
- © Les rendez-vous de médecins ou spécialistes <u>ne doivent pas</u> être pris sur le temps scolaire.
- © <u>Le port de la blouse</u> (en tissu, marquée au nom de l'enfant) est obligatoire toute la journée. Y coudre un élastique pour l'accrocher au porte-manteau. Les laver toutes les semaines impérativement.
- © CANTINE (dans les locaux de l'école)
- Les élèves déjeunent de 11H30 à 12H15
- Les élèves se trouvent entre 11H35 et 13H30 sous l'autorité des surveillants
- Les <u>allergies alimentaires</u> sont à communiquer à la directrice (un P.A.I est à fournir, document remis par la directrice et complété par votre médecin)
- Aucun manquement à la politesse et à la discipline n'y est toléré
- Les repas sont commandés à la société « CONFOR'TABLE»
- Prévoir les invitations à déjeuner en dehors des jours de cantine, en prévenant le secrétariat par mail **et** l'enseignante par un mot dans le cahier de liaison.
- Les repas exceptionnels sont à réserver au plus tard le mercredi de la semaine précédente.
- Les demandes étant toujours très nombreuses, elles seront honorées selon les disponibilités. Eventuellement, la priorité sera donnée aux parents qui travaillent.
- Les inscriptions à la cantine se font au trimestre, aucune modification ne pourra avoir lieu en dehors de ces 3 périodes.

○ INFORMATIONS

La plupart des informations se fait par voie de circulaires, transmises sur les comptes Ecole Directe, par courriels, ou dans le cahier de liaison. Celui-ci doit être régulièrement consulté et signé.

- © Nous ne sommes pas habilités à administrer les médicaments <u>sauf si ordonnance médicale</u> <u>remise à la directrice</u>. En cas d'urgence, les pompiers sont <u>systématiquement</u> appelés ainsi que les parents s'ils sont joignables.
- © Les maîtresses ne remettent les enfants qu'à leurs parents ou à une personne qu'ils ont nommément désignée et autorisée <u>par écrit à la maîtresse dans le cahier de liaison</u>. Seuls les enfants du cycle 3 pourront récupérer leurs petit(e)s frères et sœurs. Les « organisations » régulières devront être communiquées par écrit en début d'année. <u>Toute modification exceptionnelle</u> devra être impérativement <u>inscrite dans le cahier</u> de liaison prévu à cet effet. Tout changement non signalé entraînera la garde de l'enfant à l'école.
- © Les enfants ne doivent pas apporter de jouets, ni de jeux de cour (ztringz, cartes de jeux pokemon ou de collections) pour des raisons de sécurité. Seuls les cordes à sauter avec poignées en plastique et les élastiques sont autorisés.
- © **TOUS** les vêtements (y compris pulls, gants, bonnets...) doivent porter le nom du propriétaire. En fin d'année, les vêtements non identifiés ou non récupérés seront donnés à des œuvres sociales.

Les écharpes sont interdites, merci dans la mesure du possible d'attacher les gants grâce à un élastique à l'intérieur du manteau.

© PAS de vélos, trottinettes, poussettes... dans la cour, ni dans l'entrée (porche, perron de l'accueil,...)

Le trottoir devant l'école n'est pas une aire de jeux, merci de respecter le voisinage, les vélos accrochés à l'extérieur et le matériel de la rue.

La directrice

Date:

Signatures des parents :